

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continus,
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOÛLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 30 cent	Un an..... 3 fr. 80

ÉCHOS DE LA SEMAINE

3 Décembre. — Un incendie d'une grande violence détruit, à Maisons-Alfort, la presque totalité de l'importante usine de rectification d'alcool. On compte parmi les victimes une jeune fille de dix-sept ans, surprise par les flammes et brûlée vive dans sa chambre; cinq autres personnes sont très grièvement blessées. Les dégâts matériels sont estimés à plus d'un million.

3 Décembre. — Le général Pellieux, chargé de l'enquête de la nouvelle affaire Dreyfus, remet le résultat de son enquête au général Saussier qui va se consacrer à l'examen du dossier.

— Disparition mystérieuse, aux environs de Bicêtre, d'un garçon de recettes en tournée de service pour le Comptoir d'escompte.

— L'interpellation de M. Marcel Sambat sur l'affaire Dreyfus se termine par le vote d'un ordre du jour de confiance en faveur du Gouvernement.

— Signature du traité définitif de paix entre la Turquie et la Grèce.

5 Décembre. — Débuts de l'instruction ouverte sur l'ordre du général Saussier, Gouverneur de Paris, pour l'examen des faits attribués au commandant Esterhazy.

6 Décembre. — L'incident soulevé par M. Hubbard au sujet de l'élection de M. Rispat, du Havre se termine par la

validation de cette élection et le rejet de l'enquête réclamée par M. Hubbard.

— Démission du ministère italien à la suite du vote de la chambre, sur le projet d'avancement dans l'armée.

7 Décembre. — Le Sénat appelé, après la Chambre des députés à se prononcer sur les incidents soulevés par les amis de l'ex-captaine Dreyfus, confirme d'une façon éclatante le vote de la Chambre après avoir entendu les déclarations énergiques du Président du Conseil et le ministre de la Guerre.

8 Décembre. — Un accident dont les conséquences auraient pu être des plus graves, se produit au plateau de Malzéville, où le génie militaire fait exécuter des tranchées et galeries. Une boîte de poudre laissée par inadvertance à proximité d'une lumière, fait explosion, blessant dix soldats, dont trois sont assez profondément brûlés à la figure et aux mains.

9 Décembre. — Réception à l'Académie Française, de M. André Theuriot, élu en remplacement de M. Alexandre Dumas fils.

— Arrestation des assassins présumés du garçon de recettes du Comptoir d'escompte.

— Effondrement à Beauval, (Somme) d'une usine en construction ayant 300 mètres de long sur 75 mètres de large. Un ouvrier est tué et deux autres sont blessés grièvement.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Le Conseil municipal de Dammartin s'est réuni Lundi dernier 6 Décembre sous la présidence de M. Hémar, maire, assisté de M. Moreau Adjoint, et de MM. Dupille Léonor, Michel, Vincent Emilien, de Chalambert, Lemarié, Duru et Godefroy.

Cette séance extraordinaire était motivée par l'étude d'un projet d'éclairage public au gaz acétylène, projet sur lequel la commission spéciale a été appelée à statuer d'après les renseignements qu'elle a recueillis auprès du représentant de la Société des carbures métalliques.

M. le Maire qui avait été désigné comme rapporteur, donne communication des notes intéressantes relevées par lui à ce sujet, et desquelles il résulte qu'en raison de la proposition faite par la Société des carbures métalliques, d'un essai absolument gratuit pour la ville, sauf la consommation du gaz, le prix de ce gaz serait sensiblement majoré et reviendrait à 3 fr. 50 cent. le mètre, ce qui porterait la dépense par bec à 0,04 cent. de l'heure, soit le double de la dépense de l'éclairage au pétrole.

Quant à l'installation de ce service d'éclairage, qui demeurerait à la charge de la société, pendant la période d'essai, il pourrait être repris dans la suite par la ville, à son prix de revient, au cas où l'administration municipale jugerait à propos d'adopter le nouveau système d'éclairage.

De la discussion engagée après la lecture du rapport, il résulte que les propositions faites par la Société des carbures métalliques ne présentant pas des avantages assez appréciables

pour que la ville puisse traiter avec elle en vue de substituer l'éclairage à l'acétylène à son ancien mode d'éclairage au pétrole et l'avis du Conseil municipal, est qu'il sera prudent d'attendre les nouveaux perfectionnements qui ne peuvent manquer d'être apportés à bref délai aux appareils d'éclairage et abaissement probable du prix de revient du carbure de calcium nécessaire à la composition du gaz acétylène.

En attendant ce résultat, le Conseil se sépare après avoir voté une augmentation de dix francs au salaire annuel de l'allumeur de réverbères.

— La Sainte-Barbe a été bien fêtée au chef-lieu de canton, samedi dernier, et si, à la messe dite à leur intention, nos braves pompiers ont pieusement invoqué leur sainte patronne, ils ont aussi, bien banqueté en son honneur et proclamé hautement par l'excellence de leur appétit, la supériorité du repas qui leur a été servi à l'Hôtel du chemin de fer, par les soins de M. Denisot, dont la réputation est justement acquise.

M. Hémar, Maire de la ville, présidait le banquet ayant à ses côtés MM. Dupille Léonor, Viel Lamare, les docteurs Beuve et Studer, MM. Lemarié et Grapin, les lieutenants Berger et Jeannesson, etc.

M. Edmond Labour, Conseiller d'arrondissement, qui n'avait pu assister au commencement du banquet, retenu qu'il était, à celui de Saint-Mard, est arrivé au moment des toasts, alors que M. Viel Lamare, répondant aux aimables et fort bienveillantes paroles de M. le Maire, portait la santé de la Compagnie des sapeurs-pompiers et de leurs excellents chefs.

Pour ne pas être en reste, le jeune et très aimable Conseiller d'arrondissement a dit une fort belle pièce de vers qui a été suivie de plusieurs autres, fruit des inspirations lyriques de nos bardes Dammartinois, MM. Dupille et Viel Lamare qui ont vivement intéressé et réjoui leur auditoire.

Un répertoire complet de romances et de chansonnettes comiques interprétées par les sapeurs Giffard, Gallard Dantant, Francart, les caporaux Vermet, Hérivaux, Leclerc, etc., a excité pendant cette agréable soirée l'hilarité de tous les convives, qui ont été à même de constater que nos braves pompiers n'engendrent pas la mélancolie.

— Comme dernier écho des fêtes de Sainte-Cécile et de Sainte-Barbe, nous apprenons que M. Gaston Menier invité à faire partie, en qualité de Membre honoraire de la Société musicale et de la compagnie de sapeurs-pompiers de Dammartin, a envoyé à ces sociétés son adhésion accompagnée d'une cotisation de cent francs pour chacune d'elles.

Inutile de dire que nos sociétés Dammartinoises voudraient compter un nombre plus considérable de sociétaires aussi généreux.

— Aujourd'hui dimanche aura lieu en la salle de la mairie de Dammartin, de dix heures du matin à quatre heures du soir, le scrutin pour le renouvellement partiel des membres du Tribunal de commerce : un Président, deux juges titulaires et deux juges suppléants.

SAINT-MARD

La commune de Saint-Mard, toujours empressée à fêter avec entrain toutes les solennités corporatives, ne pouvait manquer à ce devoir à l'oc-

casion de la Sainte-Barbe et c'est, musique en tête et tambour battant que la subdivision des sapeurs-pompiers s'est rendue samedi matin à la grand'messe au cours de laquelle M. l'abbé Grandtrait a prononcé une allocution toute vibrante de patriotisme.

Dans l'après-midi, au cours d'une promenade militaire, les pompiers de Saint-Mard sont venus rendre visite à leurs confrères de Dammartin et ont scellé en vidant une bonne bouteille, et en choquant leurs verres le vieux pacte de solidarité qui unit Saint-Mard à Dammartin.

Le soir un joyeux banquet réunissait dans la salle Mathieux, les pompiers et leur invité, M. Edmond Labour Conseiller d'arrondissement.

Au dessert, alors que le champagne coulait à flots, M. Edmond Labour et après lui M. Darce, conseiller municipal, ont levé leur verre et bu à la santé de la Compagnie, de ses chefs et du doyen des membres honoraires, M. Réveillon.

La soirée s'est terminée par des chants patriotiques et de nombreuses chansonnettes empreintes de gaieté et du plus pur esprit gaulois.

VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Les sapeurs-pompiers de Villeneuve ont célébré samedi dernier avec un remarquable entrain la fête de Sainte-Barbe. A la messe solennelle dite à leur intention, M. l'abbé Béchet, curé de la paroisse, a fait une allocution toute d'actualité qui a vivement intéressé ces braves compagnons du devoir.

Le soir, un banquet réunissait dans la salle Leverdez les membres honoraires et les membres actifs de la compagnie de pompiers et à leur tête le très distingué et non moins sympathi-



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice

12072
15144

SHAS



0 00000 104449

que maire de Villeneuve, M. l'Ingénieur Hutin, entouré de son conseil municipal.

Une gaité franche et pleine de convenance a régné pendant ce confraternel repas et, à l'heure des toasts, l'aimable chef de la municipalité et, après lui, diverses notabilités locales ont porté en termes chaleureux la santé de la Compagnie et de ses dévoués adhérents.

Plusieurs chansonnettes et monologues très humoristiques ont rempli une partie de cette agréable soirée, qui s'est terminée par un bal auquel la jeunesse a fait grand honneur jusqu'à quatre heures du matin.

Tout le monde s'est montré enchanté de cette charmante petite fête.

ÈVE

On nous écrit de cette commune.

Samedi 4 courant, la subdivision des sapeurs-pompiers d'Ève a fêté la Sainte-Barbe patronne des Artilleurs. Le matin à 9 heures, les pompiers ont assisté, en tenue à la messe dite à leur intention par M. le curé d'Ève.

Le soir à 6 heures, réunion chez M. Versigny, pour le banquet qui a été très bien servi et pendant lequel le plus vif entrain et la plus franche cordialité n'ont cessé de régner.

Au champagne MM. Landry, Papillon et tous les pompiers ont levé leurs verres à la santé de M. Paul Pierret sous-lieutenant de la Compagnie.

Plusieurs chansons, à l'adresse de la nation amie, ont rappelé l'alliance franco-russe. Parmi les chanteurs il convient de citer MM. Rousseau, Barbier, Harlay, le jeune Daux, Couturier et M. Renard Henri qui a un répertoire aussi varié qu'un organe très agréable.

En somme, belle réunion qui a fait passer quelques heures agréables à chacun des assistants et laissera dans l'esprit de tous le plus agréable souvenir.

A l'année prochaine.

YEA

Huit Conseillers municipaux de cette commune : MM. Marchand, Dubourg, Mercier, Vincent, Billiard, Quicray, Bruyet et Letellier, ont adressé leur démission à M. le Préfet.

Le Conseil municipal étant réduit à quatre membres, la session de novembre n'a pu avoir lieu.

LE MESNIL-AMELOT

Cette année, la fête patronale des sapeurs pompiers a été célébrée au Mesnil-Amelot d'une façon particulièrement joyeuse pendant deux journées consécutives.

Samedi soir, les autorités, les membres honoraires et les pompiers, se réunissaient dans la salle de M. Gibert où un alléchant et très confortable repas leur était servi. Un bal des plus entraînants succédait au banquet et jusqu'à trois heures du matin toute la jeunesse dansante s'évertuait gaiement aux accords de son vibrant orchestre.

La salle avait été soigneusement décorée de trophées de drapeaux au milieu desquels brillait une magnifique hampe pour récompenses offerte par M. Gaston Ménier, Conseiller général du canton de Lagny.

Le lendemain, Dimanche, à midi, un nouveau banquet appelait les mêmes convives auxquels était venu se joindre M. Edmond Labour, Conseiller d'arrondissement, à qui la présidence avait été offerte.

Au dessert, l'aimable Conseiller d'arrondissement, qui avait à sa droite

« M. Buffault, maire et à sa gauche, « M. Duval, lieutenant des pompiers, « a rappelé les vieux souvenirs qui « l'attachaient au Mesnil. Tout jeune, « il avait accompagné son père, lors « de l'inauguration des écoles, et il « avait partagé l'émotion du lieutenant « Duval lorsque le Préfet lui avait remis la médaille qu'il avait si bien « gagnée. »

On ne s'est séparé qu'après avoir très joyeusement sablé le champagne et affirmé le réveil de la vieille gaieté gauloise par une série de chansonnettes comiques.

Les pompiers et la population se souviendront longtemps, nous dit-on, de la Sainte-Barbe de 1897.

MONTGÉ

Un commencement d'incendie s'est manifesté tout récemment au domicile de Mme veuve Assel, rentière à Montgé. Une solive de la cuisine placée de telle sorte qu'elle passe sous le foyer de la cheminée de la chambre à coucher s'est enflammée et a communiqué le feu au papier qui la dissimule et forme plafond.

La bonne de Mme Assel a donné l'alarme. Après 20 minutes de travail, tout danger était conjuré. Les dégâts s'élèvent à 200 fr. et sont couverts par une assurance. (Publicateur)

GESVRES-LE-CHAPITRE

L'auberge Chauffournier a été dimanche soir, le théâtre d'une scène scandaleuse provoquée par un groupe de Belges en état d'ivresse qui se sont soulevés contre le marchand de vins parce qu'il avait refusé de leur servir à boire. Ces étrangers qui étaient occupés dans une ferme de la commune l'ont frappé comme ils ont aussi exercé des violences sur les personnes qui s'efforçaient de s'interposer. Il se

trouvait même parmi elles un voisin de M. Chauffournier contre qui les Belges ont tourné leur fureur. Ils ont jeté un pavé contre la porte de sa maison après avoir escaladé le treillage entourant son jardin.

Le lendemain dès l'aube, ces ouvriers, moins celui qui avait pris la fuite, quittaient Gesvres précipitamment avec l'espoir de prendre à Nanteuil-le-Haudouin le train qui les emporterait vers la Belgique, mais la gendarmerie de Saint-Souplets se lançait à leur poursuite et les rejoignait à Forfry.

Un seul de ces Belges a été arrêté : c'est un nommé Huilbroeck Alphonse, âgé de 25 ans, qui a fait naître la bagarre et y a joué le rôle principal.

OISSERY

Par décision présidentielle, des médailles d'honneur ont été accordées à : MM. Lécot et Francourt sapeurs-pompiers à Oissery.

Tous nos compliments.

MONTHYON

Comme toujours, la fête de la Sainte-Barbe a été célébrée avec entrain à Monthyon. Le samedi soir, brillante retraite aux flambeaux, accompagnée par une véritable fanfare volontaire, puis bal chez M. Emery.

Le lendemain dimanche, dans l'église magnifiquement pavoisée, une messe en musique a réuni beaucoup d'assistants.

Toute la journée, la Compagnie a parcouru les rues du village en musique et drapeau en tête, faisant admirer son allure martiale.

Le soir, un excellent banquet a été offert aux membres actifs et honoraires. M. Clain, maire de Monthyon, et M. Dhuitte, sous lieutenant, présidaient, assistés de beaucoup de conseillers municipaux et de M. Guénez, le sym-

pathique instituteur. On a beaucoup chanté, l'on a beaucoup bu. Vins et chansons étaient du cru.

Monthyon se suffit à lui-même.

(Indépendant)

LE PLESSIS-AUX-BOIS

M. Auguste-Adolphe Loehr, instituteur quitte Plessis-aux-Bois pour aller à Morcerf remplacer le titulaire nommé à Annel.

M. Georges Hurand succède à M. Loehr.

SUBVENTIONS

Aux Sociétés de Secours Mutuels.

Par arrêté ministériel du 6 novembre dernier, des subventions ont été accordées aux Sociétés de Secours mutuels de notre arrondissement de Meaux approuvées ci après, qui ont fait en 1896, un versement à leur caisse de retraites :

Charny, 133 fr. ; Chelles, 279 fr. ; Crécy-en-Brie, 428 fr. ; Crouy-s-Ouercq 348 fr. ; Dammartin-en-Goële, 431 fr. ; Juilly, 433 fr. ; Lagny, 274 fr. ; Lizy-sur-Ouercq, 400 fr. ; Lizy-sur-Ouercq, (sapeurs-pompiers), 78 fr. ; Meaux, (Saint-François-Xavier), 285 fr. ; Le Mesnil-Amelot, 100 fr. ; Mitry-Mory 289 fr. ; Neufmontiers (Saint-Vincent) 241 fr. ; Oissery et Saint-Pathus, 274 fr. ; Saâcy, 204 fr. ; Saint-Mard, 421 fr. ; Villenoy (Sainte-Aldegonde), 457 fr.

TRIBUNAL de SIMPLE POLICE de Dammartin.

Audience du 9 Décembre 1897

Vancorwenberg Amédée, Moussy-le-Neuf ; Roulage : 1 fr. d'amende.

Yanhooland Léon, Othis ; Roulage : 1 fr. d'amende.

Dittli Fidèle, Rouvres ; délit de passage et dommage : 2 fr. d'amende.

Guay Donat, employé de chemin de fer, à Saint-Mard ; Délit à autrui : deux journées de travail.

Police avec partie Civile.

Lobin Victor, charbon à Saint-Mard ;

dommage à autrui. Boulanger Brien, maréchal au même lieu se porte partie civile. Lobin est condamné à 2 fr. d'amende et 5 fr. de dommages et intérêts.

Chemin de fer et Tramway

L'Indépendant, il est clair, en veut à la *Petite Gazette*, qu'il soupçonne de puiser ses renseignements à la même source que le *Seine-et-Marne*.

Mais ce qui nous troublait un peu c'était l'insistance qu'il mettait à chanter le *requiescat in pace* du pauvre bonhomme de tramway que ses amis avaient reveillé de sa torpeur avec tant d'allegresse.

L'enquête, en montrant aux intéressés qu'il pouvait y avoir un cohéritier à change tout cela en un clin d'œil. C'est alors qu'en s'abordant discrètement, et se donnant force poignées de main, on se disait à l'oreille, avec un coup de tête significatif, ce mot de passe : *enterrement de première classe!*

La *Petite Gazette* criait en vain que bonhomme n'était pas mort, qu'il ne faisait que somnoler dans les cartons des ingénieurs et se réveillerait au printemps prochain; personne n'écou- tait plus et l'on enterrait le cher ma- lade avant son dernier soupir, pour aviser *en temps opportun* ses amis de Dammartin, qu'il n'y avait plus d'es- poir, qu'il était mort *ab intestat*.

Car sans tramway il n'y aurait plus de rectification de son tracé et partant plus de subvention adéquate pour le Chemin de fer qui soulève tant de clameurs....

Nous nous doutions bien que l'amour intempestif pour le tramway était le résultat direct de la haine pour le che- min de fer, et ce qui se passe à présent ne saurait nous faire changer d'opinion.

La tactique serait des plus habiles si l'on avait affaire à des naïfs : ergoter n'est pas raisonner, et les gens de Dammartin ne se payent plus de phra- ses sonores ou de mots vides de sens pratique.

On leur a promis le chemin de fer... ils le veulent... ils l'auront!

X***

Nous recevons de M. Derveley député de l'arrondissement de Meaux, la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

Monsieur le Directeur.

Permettez-moi, en l'absence de mon collègue M. Moquet, et surtout en raison de l'intérêt que je porte, comme conseiller gé- néral et comme député, à la prompté réali- sation d'une ligne de Meaux à Dammartin de rétablir la vérité sur les faits annoncés par votre feuille dans son numéro du 5 cou- rant.

A mon grand regret, malgré l'interven- tion de M. Droz, M. Menier et de moi-même, le conseil général n'a pas procédé à l'exa- men du dossier de cette affaire qu'il a ren- voyé à une autre session.

C'est donc une erreur d'affirmer, comme vous le faites, « que le Conseil général de Seine-et-Marne, à dans sa séance du 24 novembre dernier, sur la demande de M. G. Menier et d'après l'avis favorable de M. l'Ingénieur en chef du département, décidé à l'unanimité d'accorder à la Société en formation pour l'établissement de la ligne de Dammartin-gare à Dammartin- ville, une subvention égale à la somme qui aurait été affectée par le département à l'établissement du tronçon de ligne ferrée sur route entre Saint-Mard et Dammartin ».

Cette question n'a fait l'objet d'aucune proposition Pas plus qu'aucune autre ques- tion relative à la ligne de Meaux à Dam- martin, elle n'a été agitée dans la session extraordinaire du 24 novembre. Une discus- sion s'est engagée, il est vrai, mais unique- ment sur le point de savoir à quelle époque il serait possible d'examiner le projet et de résoudre les difficultés soulevées dans l'en- quête. J'ai personnellement appelé l'atten-

tion du Conseil sur l'opportunité d'en finir au plus tôt. J'ajouterais, qu'en cette circon- stance, comme en toutes autres, je conti- nuerai à défendre sans ostentation et sans bruit les intérêts de mes voisins du canton de Dammartin.

Veuillez agréer, M. le Directeur l'expres- sion de mes sentiments très distingués.

DERVELEY

Nous ne pouvons, pour aujourd'hui que répéter à ce sujet ce que nous avons dit la semaine dernière, à savoir que si faute d'une note rédigée en ter- mes précis, « nous n'avons pas repro- « duit littéralement les termes de la « délibération du Conseil général, nous « en avons au moins, à ce qu'on nous « affirme de source autorisée, traduit « exactement l'esprit. »

Comme il est, de notre intérêt et qui plus est, de notre devoir de ne rien avancer au hasard dans une question d'une telle importance pour les inté- rêts vitaux de notre région, nous ferons en sorte d'être en mesure dans notre prochain numéro, de donner à nos lecteurs, de nouvelles et plus posi- tives affirmations en ce qui concerne le projet du tramway de Meaux à Dammartin et plus particulièrement encore le tronçon de Dammartin-gare à Dammartin-ville, qui intéresse plus directement les communes de Saint- Mard, Dammartin, Longperrier et Villeneuve.

Comment on se rattrape :

— Regardez-donc, madame, comme ce monsieur près de la cheminée est laid !...

— Comment, monsieur !... Mais c'est mon mari !...

— Ah ! madame, que le proverbe est donc vrai qui dit que les hommes les plus laids ont les plus jolies fem- mes !...

ACHILLE OFFROY

à DAMMARTIN (Seine-et-Marne)

BICYCLETTES, TANDEMS
et fauteuils roulants **PEUGEOT**

PEUGEOT La grande Marque Nationale en vue de se mettre à la portée de tous les acheteurs vient de créer une bicyclette routière absolument garantie comme solidité, rigidité, et contre tout vice de construction pouvant porter le poids de 110 kil sur toutes routes.

Cette machine munie de pneus Jackson pur pur 87 est offerte à MM. les amateurs au prix de 200 francs.

Plaque d'identité, grelot et accessoires compris.

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES
OKES des Sociétés du Nord et de l'Est
ANTHRACITES

FORGES LAVÉES de Premier Choix
Briquettes pleines & perforées
Grilles en fer — Meubles de Jardin

GROS — 1 1/2 GROS

COMPTOIR SPECIAL DE VENTE
de **VINS DE LA GIRONDE**

E. VINCENT

Dépositaire à DAMMARTIN

— Prix très avantageux
par suite de la vente directe du producteur au consommateur.

AVIS Underwood and Son Limited négociants en pailles et fourrages comprimés. **Brentford docks LONDRES** succursales en France à CALAIS, DUNKERQUE, BOUEN, SOISSONS, sont acheteurs de pailles et fourrages de toutes sortes et envoient au producteur pour les lots importants leurs presses et batteuses construites avec les derniers perfectionnements.

Adresser la correspondance au bureau principal à Calais.

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

Cartes de Visites

depuis 1 franc le cent

TIMBRES CAOUTCHOUC

depuis 0 fr. 20 la ligne

PAPIERS de FANTAISIE

FEUILLES DE COMPLIMENTS

Imagerie — Emblèmes — Souvenirs

Chantier-Docks de la Gare de
DAMMARTIN-JUILLY

L. DESCHAMPS

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{ks}

Grasse **Galloterie** française, 1 1/2 gras sans fumée, 1^{re} qualité 3.50

Grasse **Houille** Charleroi, 1 1/2 gras, sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros morceaux sans aucune fine) 3.80

Gaillotin de même qualité 4 »

Tôles de moulins lavées, 1^{re} qual. 3.70

Boulets ovales p^r chauffage économiq. 3 »

Anthracite anglais, 1^{re} qualité. 5.50

Charbon de forge (noisettes). 2.80

Coke de gaz n° 0. l'hectol. 1.60

Charbon industriel et Briquettes depuis 21 fr 50 les 1,000 kilos en gare.

CADEAU-PRIME Tout achat de 1,000 kil, au chantier, donne à un joli dessous-de-plat à pied, en métal émaillé vert-clair, décoratif et préservé par un type de toile cirée.

Sable de rivière, **Caillou**, **Meulière**,

Gravier et **Mignonnète** pour jardins

Briques blanches, rouges et réfractaires.

Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et **Tuyaux** en grès.

Tuiles, **Poteries**, **Chaperons** de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).
Fers de tous les profils.

Tôle — **Acier** — **Fonte** — **Zinc** — **Plomb**

Grillage galvanisé, **Ronces**, **Fils**, **Poteaux**

Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . . 1.10

Bêches, **Louchets**, 1^{re} qual. garant. 4 »

Fourches à cailloux, 9 dents 7.50

Fourches et **crocs** à fumier, 4 dents. . . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80

1=65 1=80 2=10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2 » 2.20

Rateaux, **Pouliés** de puits, **Boulons**

Seaux solides, tôle galvanisée. . . . 1.60

Seaux d'écurie. — — 3.25

Arrosoirs, **Lessiveuses**

Tuyaux, **Gueules-de-loup**

Bois de construction : **Chêne** et **Sapin**

Planches brutes et rabotées. **Mouleurs**

Planches de Lorraine, 2^e choix, la p. 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur Girant : **E. LEMARIÉ**

Imp. E. Lemarié à Dammartin

